



Gingins, le 31 août 2016

CONSEIL COMMUNAL
1276 GINGINS

Extrait des décisions du Conseil Communal de Gingins

Séance du 31 août 2016

Présidence : Pierre Schaller

Conseillers présents : 37

Conseillers absents : 3

Majorité absolue : 19

Dans sa séance du 31 août, le Conseil communal de Gingins a pris les décisions suivantes :

Election de la commission permanente de recours en matière d'impôts communaux :

Le Conseil communal de Gingins a nommé la commission composée de Olivier Thyssen, Jessica Simhon, Fabienne Dick, Christian Vaucher et Léa Halpren

Election de l'huissier du Conseil

Haxhi Rexhaj a été nommé Huissier sous les applaudissements par le Conseil communal.

Acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de société immobilière - Constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et d'adhésion à de telles entités - Acceptation de legs et de donations, ainsi que l'acceptation de successions

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal de Gingins a approuvé à l'unanimité le préavis municipal n° 1 tel que présenté.

L'autorisation générale est ainsi octroyée pour la durée de la législature, avec une limite fixée jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises.

Compétences financières de la Municipalité en matière de budget de fonctionnement pour la durée de la législature

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal de Gingins a approuvé à l'unanimité le préavis municipal n°2 tel que présenté.

La compétence financière globale de la Municipalité se monte à CHF 190'000.-, répartis par chapitres budgétaires.

Demande de compétence et autorisation de renouveler les droits distincts et permanents (droits de superficie) arrivant à échéance et de prolonger les droits existants.

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission, le Conseil communal de Gingins a approuvé à l'unanimité le préavis municipal n°3 tel que présenté.

Les droits de superficie acceptés par le Conseil en 2006 et reconduits en 2011 sont maintenus. La durée de constitution est également maintenue.

Demande d'autorisation générale de plaider

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission de gestion, le Conseil communal de Gingins a accepté à l'unanimité le préavis municipal n°4 tel que présenté.

Etablissements bancaires agréés

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal de Gingins a accepté à l'unanimité le préavis municipal n°5 tel que présenté.

La Municipalité est ainsi autorisée à placer des liquidités auprès de l'UBS, de la BCV et de la Banque Raiffeisen et à poursuivre sa relation avec Postfinance pour la durée de la législature.

Plafonds d'endettement et de cautionnement 2016-2021

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal de Gingins a approuvé par 34 OUI et 3 abstentions le préavis municipal n°6 tel que présenté.

Le plafond d'endettement de la Commune de Gingins est fixé à CHF 16'000'000.- et le plafond de cautionnement à CHF 7'500'000.-

Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) - Modification des statuts du 1^{er} janvier 2008 - Demande d'élévation du plafond d'endettement à CHF 40'000'000.-

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal de Gingins a approuvé par 34 OUI et 3 abstentions le préavis municipal n°7 tel que présenté.

La modification des statuts de l'AIAB autorisant l'élévation de son plafond d'endettement à CHF 40'000'000.- est ainsi acceptée. Cette décision sera transmise au Service des Communes et du Logement afin d'être acceptée par le Conseil d'Etat après décision favorable des neuf organes délibérants.

Prochaine séance du Conseil communal

le mardi 11 octobre 2016

Pour extrait conforme :

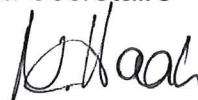
Le Président :



Pierre Schaller



La Secrétaire



Nathalie Haab